

Nouvelle polémique sur le centre culturel

Mercredi, l'opposition a de nouveau critiqué le projet de centre culturel, sur le site du Moulinet.



Les travaux ont commencé sur le site du Moulinet côté rue du Moulin, pour préparer la construction du futur centre culturel.

Le futur centre culturel, dont les travaux préparatoires ont débuté sur le site du Moulinet, continue de faire polémique au sein du conseil municipal. Mercredi soir, l'opposition est de nouveau montée au créneau pour critiquer ce dossier porté par la commune. La maire, Marthe Sueur, présentait le nouvel avenant à la convention avec le Syndicat mixte Baie de Somme-Grand littoral picard, à qui a été confiée la maîtrise d'œuvre. Cette collectivité est en effet chargée de la création de la Zone d'aménagement concertée (ZAC) du Moulinet, dont le centre culturel est la première étape. L'enveloppe globale pour sa construction est portée à 2,856 M€uros. Ce qui fait tiquer Florence Le Moigne, chef de file de l'opposition : « J'ai toujours été

contre ce projet », a-t-elle rappelé, doutant de l'intérêt même d'un tel équipement pour la commune. Elle n'est pas la seule. Marthe Sueur a en effet annoncé qu'un recours au tribunal administratif avait été déposé contre le permis de construire par l'association Ault environnement, qui conteste un certain nombre d'éléments, concernant les accès, les parkings, etc (voir ci-dessous).

DES SUBVENTIONS MENACÉES

Cependant, a insisté Marthe Sueur, « nous avons intérêt à commencer les travaux le plus rapidement possible, sous peine de perdre les subventions ». Venant de l'État et de la Région, notamment, elles représentent tout de même 65 % du montant total. « De plus, en cas de retard pour les entreprises, il y aurait

des incidences techniques et financières. » Plus généralement, a-t-elle ajouté, cela pourrait remettre en cause les subventions obtenues pour l'aménagement de la ZAC : « Ce sont de très grosses sommes, 80 % du total. »

Florence Le Moigne s'est interrogée sur la pertinence de lancer le chantier avant même d'avoir une décision de justice. « Et si vous perdez ? » « Je n'hésiterai pas à attaquer en justice cette association. Et le syndicat mixte non plus, a prévenu Marthe Sueur. On ne va pas s'amuser à perdre plus de 5 millions d'euros. » L'opposante s'est aussi inquiétée de l'augmentation du coût, avec des avenants successifs. Et a souhaité une présentation détaillée. Marthe Sueur a répliqué : « Tous les dossiers sont à votre disposition en mairie. » ■ XL

UNE PROCÉDURE AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Le président d'Ault environnement, Bernard Motuëlle, confirme avoir déposé un recours contre le permis de construire du centre culturel, en septembre. Il affirme notamment que l'accessibilité au site n'a pas été prise en compte, de même que les parkings. Il évoque aussi une contradiction avec les documents d'urbanisme. En tout cas, il estime que l'association est dans son rôle en engageant cette procédure. Et ne se sent pas responsable d'une éventuelle remise en cause des subventions : « On n'y peut rien ! Si le dossier avait été mieux ficelé, on n'aurait rien eu à lui reprocher. » Quant aux menaces de poursuites, « c'est au tribunal de décider », lâche-t-il. Il note que l'association a également attaqué le plan local d'urbanisme (PLU). Elle a aussi déposé une plainte auprès du procureur à la suite des travaux de défrichage réalisés en 2017 sur le site du Moulinet, de façon illégale selon eux : « C'est une atteinte à

un espace boisé classé. » Du côté du syndicat mixte Baie de Somme-Grand littoral picard, créateur de la ZAC du Moulinet et maître d'œuvre du centre culturel, on se montre agacé. « Cette association veut empêcher tout projet sur le site », commente Florian Bouthors, directeur de l'aménagement. Pour lui, ces actions montrent que les membres d'Ault environnement « méconnaissent ce qu'est une ZAC ». Il assure que tout est fait dans les règles. Et souligne : « Nous faisons en sorte de mener à bien nos opérations. Et celles-ci sont importantes pour la commune d'Ault. » Il remarque : « Cela ne nous empêche pas d'avancer. Cela nous retarde un peu mais nous mettons tous les moyens pour être dans les délais. Notre budget est maîtrisé. Avec le soutien des pouvoirs publics (État, Région). Nous avons plus de 70 % de subventions, ce qui démontre bien l'intérêt porté à ce projet. »